

« On n'enferme pas un enfant, point »

Le futur centre fermé pour les familles ouvre ses portes cet été. Des associations l'ont déjà visité. Un point sur ce qui les a indignées.

Des représentants de treize associations actives dans la défense des droits des étrangers et autour de la protection des enfants ont visité mercredi matin le nouveau centre fermé pour familles avec enfants.

Ces locaux doivent ouvrir cet été, à côté du centre fermé 127 bis de Steenokkerzeel, près de l'aéroport de Zaventem.

À quoi ça ressemble ? Qu'est-ce qui ressort au terme de la visite ?

« Contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant »

Le centre compte 4 maisons de différentes tailles pour 4 familles (2 pour 8 personnes et 2 pour 6 personnes) et une unité destinée à être un centre de services.

La présentation des différents locaux s'est accompagnée de celle des mesures prises pour assurer le bien-être des enfants. Celles-ci leur permettent de bénéficier d'activités pédagogiques, de l'assistance de psychologues, de nourriture saine ainsi que d'une fête organisée pour le départ.

Lorsqu'elle plaçait encore des

enfants en détention, la Belgique a été condamnée à trois reprises, entre 2006 et 2011, par la Cour européenne des droits de l'homme, pour « traitements inhumains et dégradants ».

« Ils ont vraiment essayé de démontrer qu'ils ont pensé à tout », mais, pour Amnesty, « être emprisonné pour des raisons liées à la migration reste contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant », estime Valérie Michaux, porte-parole de la section belge francophone d'Amnesty international. « On n'enferme pas un enfant, point. Cela reste un centre de détention quelles que soient les mesures prises. Le séjour de deux semaines est renouvelable mais ne peut pas excé-

der un mois ».

Des bâches sur les grilles, comme un trompe-l'œil

À l'issue de la visite, les associations ont dénoncé une série de points. Ainsi, elles déplorent que les détenus de plus de 16 ans puissent, en cas de comportement inadéquat, être placés en cellule d'isolement dans le centre 127bis, qui n'est pas adapté aux mineurs.

Les unités familiales disposent d'équipements pour procéder à des vaccinations, ce qui laisse craindre aux représentants d'associations que de très jeunes enfants, voire des bébés, y seront enfermés. Il s'avère également

que les parents seront menottés à leur arrivée au centre avec leurs enfants. Les associations s'offusquent de plus du fait que les enfants auront vue sur les détenus, les gardiens et les grilles

du centre 127bis. Les bâches apposant des photos de champs sur les grilles sont perçues comme un trompe-l'œil dénotant un certain cynisme.

Parmi les associations présentes figurent notamment l'Association pour le droit des étrangers, le CIRÉ (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), la Ligue des familles, la Ligue des droits humains et le Service de santé mentale Ulysse. ■